

Label DD&RS de l'Enseignement Supérieur - Élection des nouveaux co-présidents



7 janvier 2022 par [Elise Coriton Bunel](#) [Témoignages](#) 221 visites

Le Comité de labellisation, réuni le 14 décembre 2021, a désigné Valérie Le Chenadec, Chargée de mission Développement Durable et Responsabilité Sociétale de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Geoffroy Belhenniche, Directeur Développement Durable du groupe UniLasalle, en tant que Co-Présidents du label DD&RS pour un mandat de 2 ans. Valérie Le Chenadec et Geoffroy Belhenniche ont été élus à l'unanimité.



Valérie Le Chenadec, chargée de mission développement durable et responsabilité sociétale a contribué depuis 2016 au lancement et à l'animation de la démarche développement durable et responsabilité sociétale de son établissement. En charge de la mise en œuvre de la politique DD&RS, elle pilote, coordonne et valorise des projets institutionnels ; assure la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation et représente l'UPVM3 dans des réseaux spécifiques et événements à portée nationale et internationale. Son université est la première université d'Occitanie à avoir été labellisée en juin 2019. Elle est par ailleurs élue au conseil d'administration de CIRSES (opérateur du label) et est auditrice pour le

label DD&RS.

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/valérie-le-chenadec-6a883115/>

Twitter : @lechenad



Geoffroy Belhenniche, Directeur d'UniLaSalle Rennes – École des métiers de l'environnement et Directeur du développement durable du groupe UniLaSalle, assure le pilotage de la politique de transformation écologique et sociétale d'UniLaSalle, établissement pilote du label.

Il enseigne l'éthique professionnelle et intervient sur les questions de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Engagé depuis 2013 sur les questions de développement durable, il est auditeur du label DD&RS. Il est également membre de plusieurs réseaux dont notamment le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) et de Bretagne Éco-Entreprises (B2E).

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/geoffroybelhenniche/>

Twitter : @gbelhenniche

Un label reconnu et mature

Principal outil de reconnaissance de l'engagement sociétal des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Label DD&RS a atteint un stade de maturité notamment avec la publication de la dernière version du référentiel en 2021.

Les enjeux du label sont liés à l'accroissement du nombre d'établissements intégrés dans le processus de labellisation et du nombre d'auditeurs.

« Les étudiants, français comme étrangers, sont en recherche d'établissements qui prennent en compte

les objectifs de développement durable. Et je constate que le label DD&RS, qui mesure ces critères, est demandé par les établissements eux-mêmes car il participe à leur attractivité. »

Frédéric Vidal,

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

25 octobre 2021, Les Échos

Au total, 19 grandes écoles et 9 universités sont aujourd'hui labellisées DD&RS. Des actions de communication seront réalisées tout au long de l'année 2022 pour mieux faire connaître le label DD&RS et pour accompagner les établissements, Universités et Grandes Écoles, dans leur processus de labellisation.

Le Comité de labellisation a salué l'action de la précédente co-présidence, Patricia Chauvel-Aublet (Toulouse Business School) et Stéphane Brette (Université Paris Nanterre), en fonction depuis respectivement 3 ans et 2 ans.

À propos du Label DD&RS et du Comité de labellisation

Le dispositif de labellisation, dit Label DD&RS – Développement Durable et Responsabilité Sociétale – de l'enseignement supérieur a été créé en 2015. Il est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), du Ministère en charge de développement durable, du Ministère en charge de l'enseignement supérieure et du Réseau des Étudiants pour une société écologique et solidaire (RESES).

Ce label vise à inciter les établissements d'enseignement supérieur - lieux de formation, de vie et de recherche - à plus d'exemplarité et leur permet de valoriser leur engagement nationalement, voire internationalement. Il permet également aux établissements de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés par leur participation au Comité de labellisation.

Pour des informations complémentaires sur le Label - www.label-ddrs.org



202201 - Co-présidence Label DD&RS

Licence : [CC by-sa](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)

[Contacter l'auteur](#)